

**INTERVENTION DE MME EMMANUELLE LACHAUSSEE,
REPRESENTANTE PERMANENTE ADJOINTE – SEGMENT DE HAUT NIVEAU
COP-9 DE LA CONVENTION D'HELSINKI (GENEVE, 29 SEPTEMBRE 2021)**

Je suis heureuse de pouvoir prendre part à cet échange ouvert sur le rôle de l'eau, et de la Convention d'Helsinki, dans la coopération, la stabilité et la paix à travers le monde. La France attache une grande importance à ces moments de dialogue, qui sont indispensables pour construire une compréhension commune d'enjeux toujours plus complexes, et relever les défis qui nous attendent dans le contexte actuel de changement climatique et de pressions sur la biodiversité.

Car il s'agit bien de cela : appréhender au mieux les bouleversements que connaissent déjà nos équilibres socio-économiques et environnementaux pour être en mesure d'y apporter des réponses adaptées, équitables et durables.

Nous le savons, et vous l'avez rappelé ce matin : il n'y ni gagnant ni perdant quand l'eau est mal gérée. Dans ce contexte,

- la gestion concertée des ressources transfrontières, qui représentent 60% de l'eau douce ;
- et la gestion intégrée de l'eau à l'échelle des bassins, tant pour les pays situés à l'aval qu'à l'amont,

sont essentielles pour sécuriser l'approvisionnement en eau des populations, et réduire leur vulnérabilité au changement climatique et à la raréfaction de la ressource en eau.

A cet égard, la plateforme institutionnelle de la Convention sur l'eau constitue un formidable outil, neutre et opérationnel, pour

- renforcer la coopération,
- améliorer les dispositifs de gouvernance existants
- et gérer les ressources de manière équitable et durable.

En accompagnant l'instauration d'un dialogue régulier entre les Etats riverains et de dispositifs de coopération adaptés, l'adhésion à la Convention favorise la construction d'une convergence de vue et la stabilité des relations.

Mais au-delà du dialogue, la Convention permet également d'anticiper les tensions et divergentes qui peuvent émerger dans le contexte des incertitudes qui pèsent aujourd'hui sur la disponibilité des ressources en eau à travers le monde.

Au contraire. Et c'est précisément là que les Etats peuvent pleinement tirer parti de la mise en œuvre de la Convention sur l'eau.

Non seulement les dispositifs de gestion opérationnelle offrent la possibilité d'anticiper les potentiels différends mais ils permettent aussi de construire des relations de confiance entre Etats riverains et ainsi d'apaiser les tensions, et de maintenir un dialogue éclairé basé sur des données partagées et une compréhension communes des problématiques. Le fait que le dispositif de médiation du comité d'application de la convention n'ait jamais été saisi depuis sa création est certainement l'exemple le plus révélateur du rôle indéniable que joue la Convention dans la prévention des différends et le maintien de la paix à l'échelle régionale et mondiale.

La coopération dans le domaine de l'eau est trop souvent perçue comme d'abord technique. Or la volonté politique est une condition préalable à tout dispositif de gestion durable et intégrée de l'eau. Cette volonté, cette ambition, la France l'encourage et l'accompagne sur la scène internationale, notamment à travers son aide publique au développement, mais également à l'échelle

nationale en coopérant avec ses voisins au sein d'organismes de bassins et encourageant et soutenant les pays qui souhaitent rejoindre la convention d'Helsinki. La France se réjouit dans ce contexte de la récente ratification du Ghana et de la Guinée Bissau, qui confirme la dimension fermement internationale de la Convention.

Sans un engagement plus fort de la communauté internationale en faveur de la gestion intégrée et concertée des eaux transfrontalières nous n'atteindrons pas l'ODD6, qui constitue la pierre angulaire de l'Agenda 2030.

L'agenda international nous offre une chance unique de rehausser nos ambitions et de concrétiser le rôle que l'eau joue dans l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité, et le développement durable.

Dans cette perspective, les messages issues de la Conférence de l'eau sur Bonn qui s'est tenue en juillet dernier, le 9^{ème} forum mondial de l'eau qui se déroulera à Dakar en mars prochain, et la revue à mi-parcours de la décennie pour l'eau et le développement, première conférence onusienne sur l'eau depuis 1977, qui se tiendra en 2023 sous l'égide du SGNU, sont des opportunités que nous devons saisir pour rehausser nos

ambitions et renforcer nos engagements en faveur de l'ODD6 en tant que facteur de paix et de stabilité à travers le monde.

Je vous remercie.